

Les infos

Vendredi 29 août 2014



DISCOURS ET METHODE

Nous avons remonté auprès de la direction, en comité central d'avril et de juin, les dérives de l'utilisation de la Liste de Clients Prioritaires. André Guy Turoche (AGT), représentant la direction auprès du comité central avait convenu qu'une utilisation théorique pouvait être contre productive. Il s'était alors engagé à voir avec la direction du réseau et à nous revenir avant la dernière séance plénière. Au final, il en résulte que BDDF va faire le point avec les délégués régionaux et des directeurs commerciaux sur les pratiques et les aménagements à faire en termes d'utilisation de la LCP. AGT a précisé que ce travail était actuellement en cours. Les DR communiqueront ensuite auprès des DEC pour rappel des bonnes pratiques en matière d'utilisation de la LCP. Le directeur des relations sociales, JF Climent a ajouté que «des messages très structurants vont être passés auprès des DR. Si des dérives sont encore constatées d'ici la fin de l'année, BDDF fera alors une note de rappel». Il confirme notre vision des choses, à savoir « qu'il ne doit pas être mis en œuvre une utilisation mécanique de la LCP », qui revient à faire le contraire de l'esprit d'origine. La DRH du réseau, via Franck Marynower, est alors intervenue pour dire qu'il s'agissait de faire de la pédagogie auprès des managers. La CGT a alors insisté sur la nécessaire clarté des messages transmis au réseau.

Pour JF Climent, les rappels sont clairs. « On est bien sur un outil d'aide et pas dans un outil d'évaluation » a-t-il ajouté. Nous lui avons alors indiqué que si les messages étaient clairs, ils devaient porter leurs fruits sur le terrain, et que cela devait donc être visible et constaté. Nous avons proposé de faire un point sur le sujet à la session de novembre. Pour lui, c'est un peu tôt : « M. Goutard s'est fixé la fin de l'année comme objectif, je ne sais pas si on pourra faire plus vite au CCE ». Il a néanmoins pris notre demande et s'est engagé à nous tenir informés de la manière dont le retour sera fait auprès du CCE. En conclusion, sur le principe, nous avons obtenu gain de cause, à savoir remettre la LCP sur sa première raison d'être, c'est à dire un outil d'aide à la vente pour les conseillers et pas un outil d'évaluation ... reste à voir ce que la direction arrivera à faire réellement avec ses discours structurants et sa pédagogie !

NEWBEE

Elles étaient pourtant arrivées discrètement, dans des cartons, pour être déployées dans les agences de Bordeaux, en plein mois d'août. Après une petite information au CE de Bordeaux Ouest, les webcams devaient être installées et permettre une communication moderne. On a beau ne pas être contre le progrès, il y avait quand même quelques fonctionnalités qui ont alerté les élus de Bordeaux Ouest. Ils ont donc demandé, et obtenu, une consultation en bonne et due forme. Ce qui a permis d'acter noir sur blanc le retrait des fonctionnalités qui dépassaient le cadre normal de l'utilisation de ces petites bêtes. Fini la possibilité d'enregistrer, pas de prise en main du PC à distance par l'organisateur de la réunion virtuelle ... exit aussi la possibilité qu'il avait d'éjecter un webcamiste, tel le maillon faible, des discussions en cours.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT